



---

**Conseil des droits de l'homme**

**Déclaration du Président désigné  
du Conseil des droits de l'homme, Jürg Lauber**

Genève, le 9 décembre 2024

---

M. le Président,  
M. le Haut-Commissaire,  
Excellences,  
Chères et chers collègues,

Je vous suis profondément reconnaissant de m'avoir élu comme 19<sup>e</sup> Président du Conseil des droits de l'homme et je me réjouis de la perspective de vous accompagner dans cette fonction durant l'année 2025.

Mes remerciements vont tout d'abord aux membres du Groupe régional d'appartenance de la Suisse : le WEOG.

Ma nomination par le Groupe et la confirmation d'aujourd'hui par le Conseil reflètent la confiance que vous avez placée en la Suisse et en ma personne.

La Suisse a joué un rôle actif dans la conception du Conseil des droits de l'homme et, depuis sa création, a contribué à en faire un forum fort et efficace pour promouvoir la protection de tous les droits de l'homme dans le monde.

Moi-même, j'amène avec moi les valeurs d'un pays multilingue, multireligieux, multiculturel, attaché aux valeurs de la démocratie, du dialogue et de la recherche du consensus.

Je crois fermement au mandat du Conseil des droits de l'homme et à son rayonnement au sein du système des Nations Unies. Sa contribution effective ne fait aucun doute et mérite d'être valorisée davantage.

Je suis donc à la fois honoré tout en éprouvant un sentiment de profonde responsabilité suite à cette élection.

La principale responsabilité de la présidence est d'assurer le bon déroulement des travaux afin que le Conseil soit en mesure d'accomplir son mandat, c'est à dire :

- Promouvoir tous les droits de l'homme pour toutes et tous partout dans le monde ;
- Concourir à prévenir les violations des droits de l'homme et d'intervenir promptement en cas de crise dans le domaine des droits de l'homme et surtout
- Soutenir les États dans l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans leurs pays.

Chères et chers collègues,

Nous le savons très bien, les droits de l'homme ne sont pas un luxe mais une nécessité.

C'est l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, qui a fait la célèbre déclaration suivante :

*"There is no peace without development, there is no development without peace, there is no peace and development without human rights."*

En effet, les droits de l'homme ne doivent pas être une réflexion après coup. Ils doivent être une priorité.

Il est donc important que ce Conseil continue de remplir son mandat comme il l'a fait depuis le premier jour de son existence.

Cependant, les tensions politiques nous incitent à nous concentrer de plus en plus sur ce qui nous sépare et à minimiser, voire ignorer ce qui nous unit.

Pendant la pandémie de la COVID-19, nous avons passé beaucoup de temps à nous lire les déclarations par vidéo.

Il s'agissait à l'époque d'une méthode de travail nécessaire et utile, grâce à laquelle ce Conseil en particulier a démontré sa capacité d'adaptation.

Mais aujourd'hui encore, nous en ressentons l'inévitable inconvénient.

En raison du repli sur l'espace numérique, nous avons eu peu d'occasions d'échanger directement et de chercher par voies informelles des solutions viables.

Je veux donc continuer à réclamer l'espace diplomatique perdu et vous invite à me soutenir dans cet effort.

Cet espace doit inclure toutes les parties prenantes : Les États membres et les observateurs, notamment les États qui ne sont pas membres du Conseil, les institutions spécialisées, les autres organisations intergouvernementales et les institutions nationales des droits de l'homme ainsi que les organisations non gouvernementales.

Dans l'accomplissement de ma fonction, je vais m'efforcer de contribuer à réduire autant que possible les divergences et à permettre au Conseil d'avancer dans l'accomplissement de son mandat, dans une atmosphère respectueuse et sereine, et dans un environnement où personne ne doit craindre l'intimidation ou les représailles.

Je suis reconnaissant de ne pas être seul dans cette tâche et je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec les vice-présidents des autres groupes ainsi qu'avec le personnel du bureau du président et du secrétariat.

De plus je sais que, comme mes prédécesseurs, je peux compter sur le soutien des collègues ambassadrices et ambassadeurs lorsqu'il s'agit d'éclairer des questions spécifiques dans le cadre de consultations informelles. Je les en remercie d'ores et déjà.

Dans d'autres domaines aussi, j'ai l'intention de continuer les importants efforts de mes prédécesseurs et de construire sur leurs succès. Il s'agira notamment :

- d'assurer que le Conseil dispose des ressources nécessaires ;
- d'œuvrer pour plus d'efficacité et de concentration sur le mandat du Conseil dans l'intérêt d'un impact réel pour les personnes concernées, c'est-à-dire de contribuer à l'amélioration des droits de l'homme ;
- de valoriser davantage le rôle central du Conseil et son expertise dans l'architecture des droits de l'homme des Nations Unies et au-delà, dans les échanges avec le siège à New York, les organisations spécialisées établies à Genève mais aussi à Vienne, Nairobi et ailleurs sans oublier les organisations régionales. Dès l'année prochaine, il s'agira notamment d'accorder une attention particulière aux préparatifs de l'Examen 2026 du Conseil.

A ce point, permettez-moi de vous raconter une petite anecdote.

Après l'élection de la Suisse au Conseil, le 9 octobre dernier, j'ai rendu visite à mes collègues ambassadrices et ambassadeurs du WEOG pour leur expliquer pourquoi la Suisse avait décidé de me proposer comme président et comment j'envisageais d'exercer ce mandat si j'étais élu.

Une des personnes visitées m'a fait remarquer que j'étais un bon candidat, mais « *You are a man!* »

Chères et chers collègues,

J'en suis conscient.

Je suis également conscient du fait que l'égalité des genres et la prévention de toute forme de discrimination sont au cœur des droits de l'homme et donc du mandat de ce Conseil.

Cela concerne notre programme de travail mais également la manière dont nous nous rencontrons, toutes et tous, dans cette salle et en dehors.

Dans cet esprit, je m'engage à poursuivre les efforts en vue d'institutionnaliser l'égalité des genres et la non-discrimination dans les travaux du Conseil, ainsi que d'assurer l'accessibilité de ses travaux pour les personnes handicapées.

Chères et chers collègues,

2025 sera profondément marquée par les anniversaires respectifs que sont les 30 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et les 80 ans de l'Organisation des Nations Unies et de sa Charte.

Certainement une occasion de réaffirmer l'importance des droits des femmes et de l'égalité de genre pour la paix, la sécurité, le développement et la prospérité de l'humanité, tout comme l'importance du respect des principes de la Charte qui est avant tout une promesse des Etats faite à leurs peuples respectifs.

Soyez assurés de mon engagement personnel pour que 2025 soit une année couronnée de succès pour le Conseil des droits de l'homme à l'aube de ses 20 ans d'existence.

Merci de votre attention et de votre soutien.